



ASF

ASSOCIATION FRANÇAISE
DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES

PRÉSENTATION DES STATISTIQUES D'ACTIVITÉ DES ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS EN FINANCEMENT* 2017

8 MARS 2018

PRÉSENTATION DES STATISTIQUES D'ACTIVITÉ DES ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS EN FINANCEMENT 2017

Didier Hauguel

Président de l'ASF

Président Société Générale Equipment Finance

Patrick de Villepin

Président de la Commission Affacturage de l'ASF

Président du Conseil d'Administration de BNP Paribas Factor

Philippe Dumont

Vice-Président de l'ASF

Directeur Général de Crédit Agricole Consumer Finance

Directeur général adjoint du pôle Services Financiers Spécialisés du
Groupe Crédit Agricole

François Camilleri

Président de la Commission Crédit-Bail de l'ASF

Directeur Délégué de Natixis Lease

Françoise Palle-Guillabert

Délégué Général de l'ASF

LES MISSIONS DE L'ASF

INFORMER ET PROMOUVOIR

Une équipe de 30 collaborateurs assure l'information réglementaire et économique de ses membres ainsi qu'un suivi statistique régulier de leur activité. Ils organisent la concertation pour dégager des positions communes et faire valoir la spécificité des métiers spécialisés auprès des pouvoirs publics français et européens.

ACTEUR EUROPEEN

L'ASF préside deux fédérations européennes : Eurofinas pour le crédit à la consommation et EU Federation pour l'affacturage, et est membre du comité de direction de Leaseurope pour le crédit-bail.

MEDIATION

Un médiateur de branche a été mis en place dès 1995 et inscrit en avril 2016 sur la liste européenne. L'ASF entretient par ailleurs un dialogue continu avec les organisations de consommateurs.

CONCERTATION

L'ASF gère également sa propre convention collective de branche (260 entreprises, 22 000 salariés).

FORMATION

L'ASFFOR, organisme de formation des sociétés financières, organise des réunions d'information et des stages « métiers ».

LES ADHÉRENTS DE L'ASF

AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE RÉELLE



L'ASF représente en France et à Bruxelles les métiers de financement spécialisés

Les adhérents de l'ASF sont des sociétés de financement, établissements de crédit ou banques spécialisés, entreprises d'investissement, établissements de paiement et établissements de monnaie électronique ayant pour caractéristique commune de proposer des financements spécialisés aux entreprises et aux ménages. Leurs activités sont régulées par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR).

L'ASF, AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE RÉELLE

Les **290** adhérents de l'ASF représentent
8 métiers au service des entreprises
et des ménages et sont
acteurs de la croissance



LES ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS FINANCENT L'ÉCONOMIE RÉELLE, LES MÉNAGES COMME LES ENTREPRISES

LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES PAR LES ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS, EN 2017, C'EST:

- **1 million** de projets d'investissements d'équipement (matériel de transport, informatique, autres matériels d'équipement professionnel) financés par leasing ou crédit d'équipement classique.
- **58,5 millions** de créances prises en charge par les sociétés d'affacturage auprès de 43 000 entreprises (de tailles très diverses) pour un montant unitaire moyen de 5 000 euros.
- **1 500** opérations d'investissement en immobilier d'entreprise (locaux industriels, commerciaux, bureaux, cliniques, cinémas...) financées par crédit-bail immobilier pour un montant unitaire moyen de 3 millions d'euros.

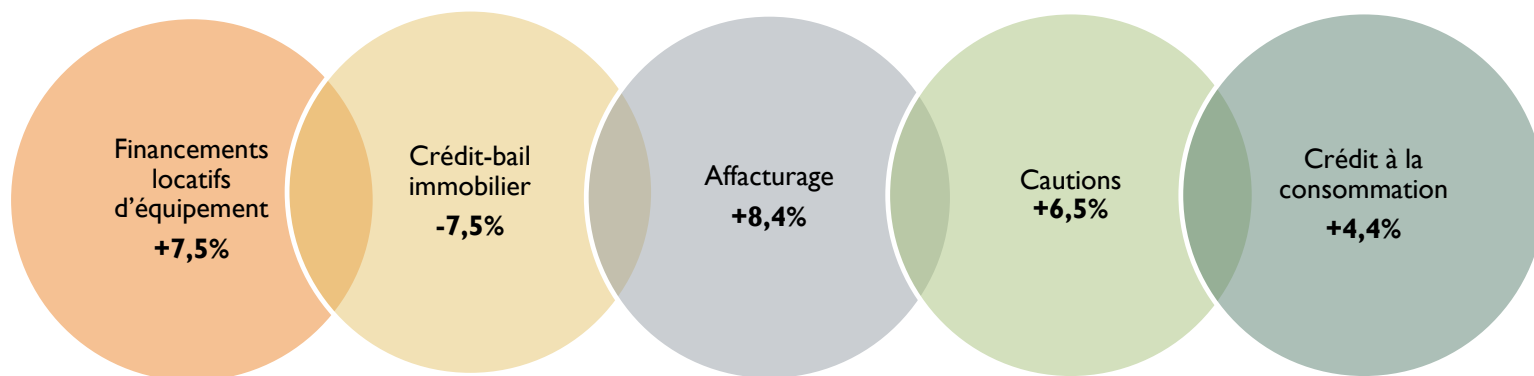
LE FINANCEMENT DES MÉNAGES PAR LES ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS, C'EST, EN 2017:

- **4,8 millions** de ménages dont l'équipement (automobile, équipement du foyer - ameublement, équipement multimédias... -) est financé par un crédit à la consommation.
- **520 000** prêts à l'habitat garantis par une société de caution.

L'ACTIVITÉ DES ADHÉRENTS DE L'ASF EN 2017 : L'EMBELLIE SE POURSUIT

L'activité en 2017 : la reprise se confirme, avec certains secteurs qui en bénéficient plus que d'autres. La prudence reste de mise.

1. Les financements locatifs des investissements d'équipement des entreprises continuent leur progression (+7,5%).
2. En immobilier d'entreprise, le recul de la production se confirme pour le crédit-bail immobilier (-7,5%).
3. Le rythme de croissance de l'activité se stabilise pour l'affacturage (+8,4%).
4. Pour les sociétés de caution, la hausse est ralentie (+6,5% pour les engagements hors-bilan).
5. Le redressement de l'activité s'est poursuivi pour le crédit à la consommation (+4,4%), tiré par la LOA automobile.



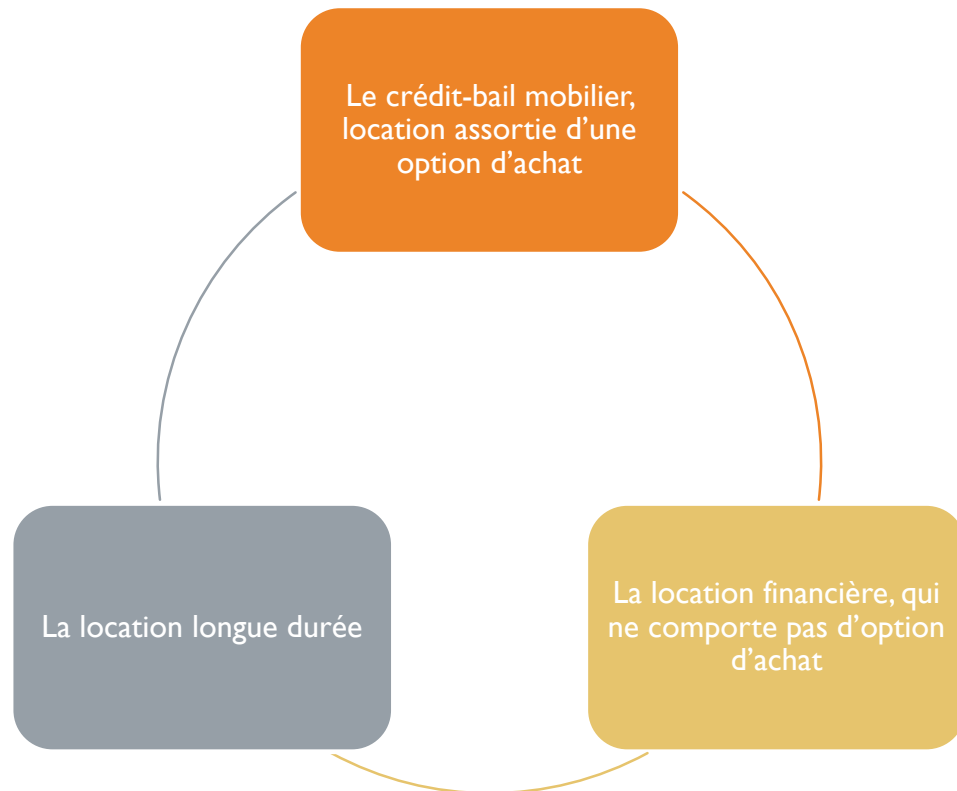
FOCUS PAR METIER



- PRÉSENTATION DES MÉTIERS
- STATISTIQUES DE LEUR ACTIVITÉ
- LES ENJEUX À VENIR

I. LES FINANCEMENTS LOCATIFS DE L'ÉQUIPEMENT DES ENTREPRISES ET DES PROFESSIONNELS - LEASING

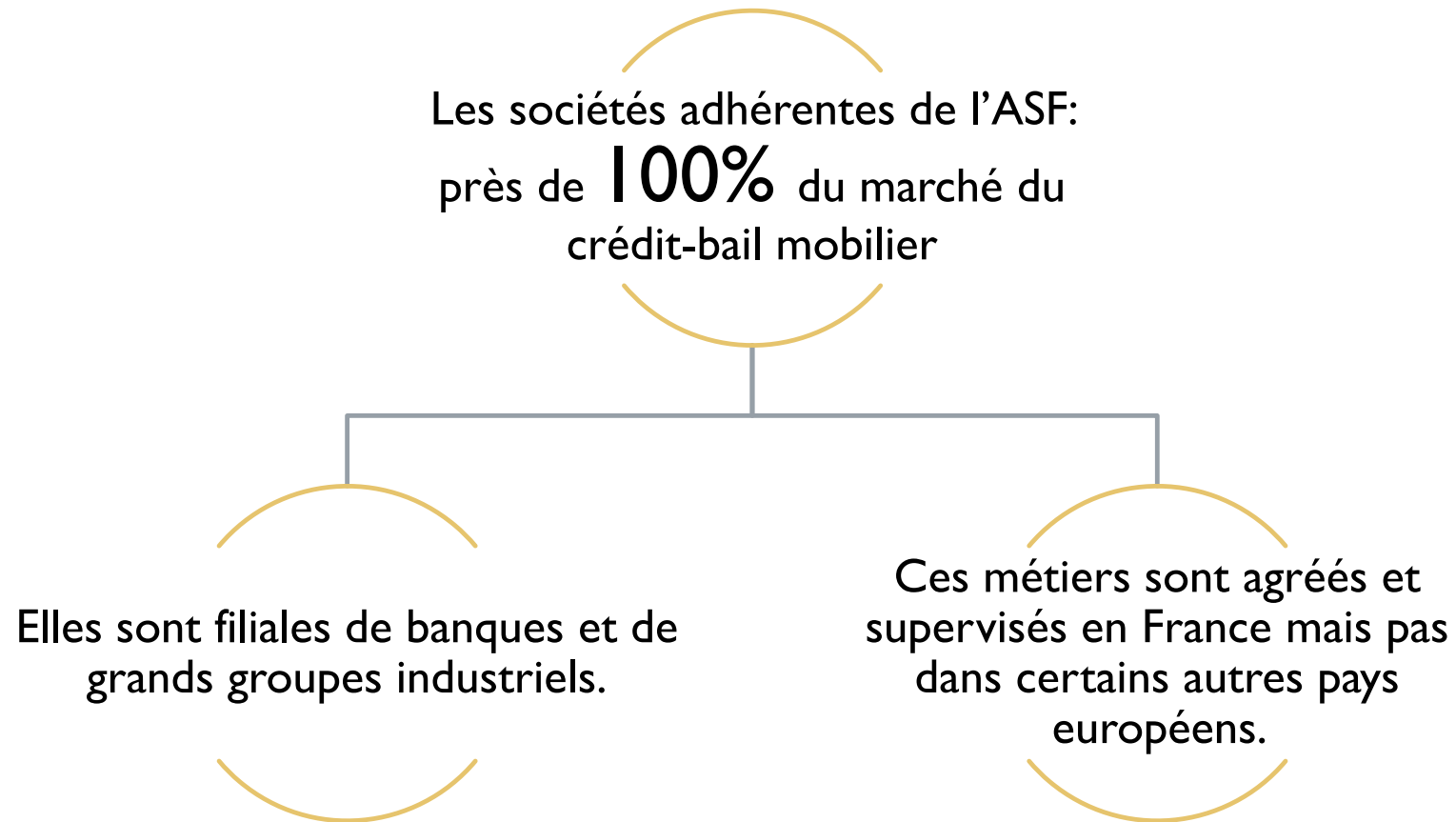
Plusieurs formes de location :



Tout équipement peut faire l'objet d'un financement locatif, depuis le matériel de transport, de chantier, à la bureautique en passant par le matériel médical ou industriel.

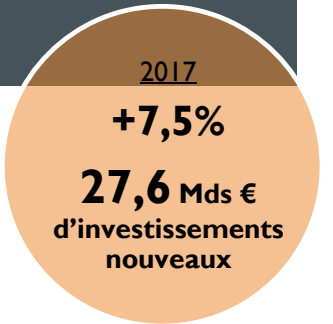


LES FINANCEMENTS LOCATIFS DE L'ÉQUIPEMENT DES ENTREPRISES ET DES PROFESSIONNELS - LEASING

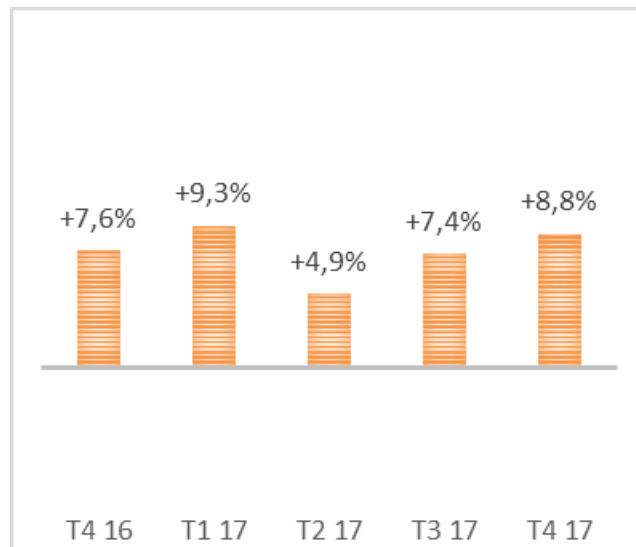


LE LEASING EN 2017 : UN SECTEUR QUI POURSUIT SON EXPANSION

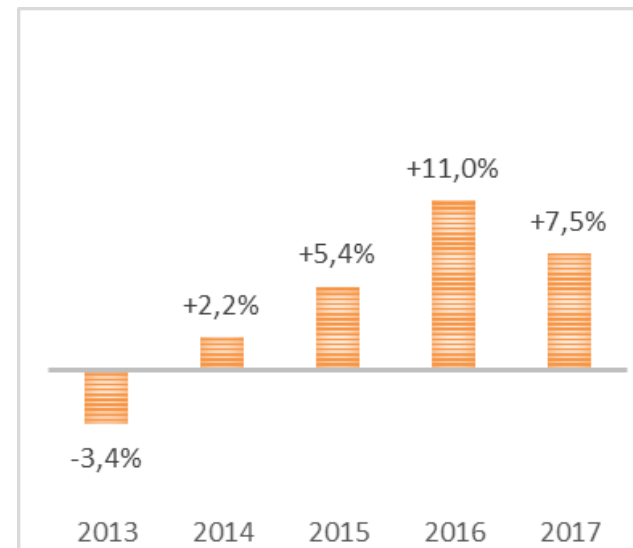
- La trajectoire de rebond d'activité qui a démarré en 2014 se poursuit en 2017 : la production croît de +7,5% par rapport à 2016 avec 27,6 Mds d'euros d'investissements nouveaux.
- Les opérations de location simple ont progressé moins rapidement que les financements par location avec option d'achat (respectivement +5,7% et +9% par rapport à 2016). Ces derniers ont représenté, en 2017, 24,4% du total des investissements des entreprises en biens manufacturés et 22,5% en moyenne sur les trente dernières années.



Production trimestrielle en 2017
Variation / même période année précédente



Production annuelle
Variation / année précédente



LE LEASING : VERS UNE ÉCONOMIE DE L'USAGE



- Vers une économie de l'usage au détriment de la propriété : on observe un profond changement dans les habitudes et les comportements qui est favorable au leasing.
- De fait, le leasing est un mode de financement qui s'impose en Europe (333 Mds d'euros au global), avec un taux de pénétration croissant de près de 30% notamment auprès des PME innovantes, exportatrices et à forte croissance.
- Les principaux leaders du secteur sont français.

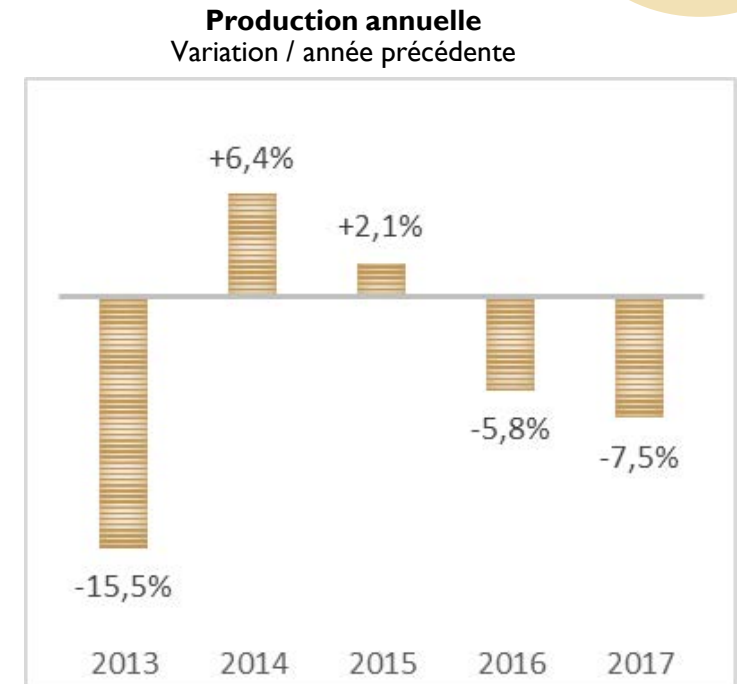
2. LE CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER

- Le crédit-bail immobilier permet à une entreprise d'acquérir un immeuble (existant ou à construire) en le louant sur une période donnée (entre 12 et 15 ans en général) et en l'achetant, si elle le souhaite, à l'issue de cette période.
- Cela permet de bénéficier d'un financement intégral de l'investissement et d'un amortissement fiscal plus rapide.
- Les sociétés adhérentes de l'ASF représentent près de **100%** du marché en crédit-bail immobilier. Elles sont filiales de grands groupes bancaires.

LE CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER EN 2017 : LE REPLI DE L'ACTIVITÉ SE POURSUIT

- Avec 4 Mds d'euros de nouveaux contrats signés, les opérations de crédit-bail immobilier enregistrent pour la 2^{ème} année consécutive une baisse de production : **-7,5%** par rapport à 2016.
- Il s'agit du plus bas niveau d'activité depuis 1999, inférieur de **-36%** à la production record de 2010.
- L'activité évolue en fonction des types de locaux concernés :
 - +10,8% pour les locaux commerciaux (la part la plus importante de la production)
 - +2,3% pour les locaux industriels
 - -32,5% pour les locaux de bureaux
 - -23,9% pour les locaux divers (cliniques, hôpitaux, cinémas,...)

2017
-7,5%



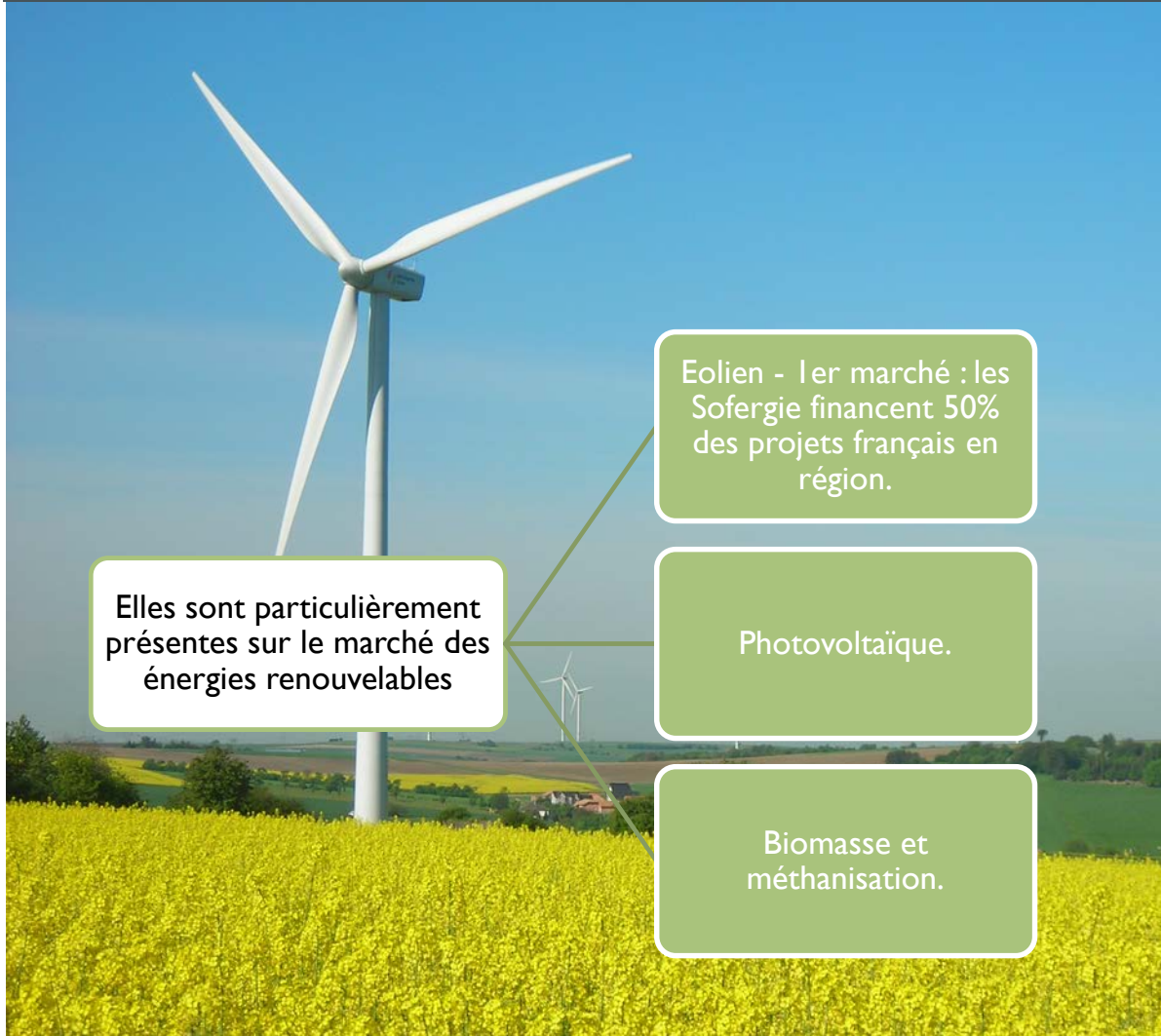
LE CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER : UNE EXPERTISE FRANÇAISE RECONNUE ET À VALORISER

Afin de rendre plus attractif le crédit-bail immobilier et favoriser l'activité économique, l'ASF a fait des propositions dans le cadre du PACTE :

Soutenir l'activité de cession-bail en permettant l'étalement de la taxe sur la plus-value de cession sur la durée du contrat, en cas de montage d'une opération de cession-bail d'immeuble à usage professionnel.

Développer le recours des TPE/PME au crédit-bail pour favoriser leur transition énergétique : l'objectif serait d'inciter davantage d'entreprises à recourir au crédit-bail immobilier afin d'engager des projets d'acquisition d'immeubles ou de refinancement de leur actif immobilier en intégrant un volet travaux de performance énergétique.

LES SOFERGIE : LE FINANCEMENT DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Créées en 1980 pour le financement (par crédit-bail, location et crédit classique) de certains investissements dans le domaine des économies d'énergie, du traitement des déchets et des collectivités locales.

Elles proposent des solutions de financement adaptées au rythme de l'évolution des marchés et de la réglementation

- avec des équipes spécialisées proches des canaux bancaires pour développer les énergies renouvelables en région,
- et un savoir-faire pluridisciplinaire (expertise sectorielle / ingénierie financière et juridique / modélisation financière).

LES SOFERGIE : LE FINANCEMENT DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

18

Mds d'€*

Investis par les Sofergie sur les 20 dernières années.

1,7

Md d'€

d'immobilisations nettes (encours en crédit-bail) au 31 décembre 2017.

1,9

Md d'€

d'opérations de crédit classique initiées par les Sofergie en 2017.



Dans le cadre du financement de la transition énergétique, les Sofergie sont un outil essentiel.

3. L'AFFACTURAGE : LE 2ÈME SERVICE DE FINANCEMENT À COURT TERME DES ENTREPRISES

**L'AFFACTURAGE EST À
DESTINATION DE L'ENSEMBLE
DES ENTREPRISES : DE LA TPE
À LA GRANDE ENTREPRISE**



Un service financier fondé sur l'achat de créances.

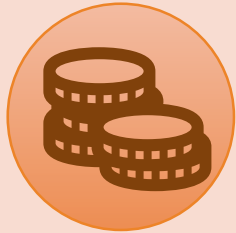


Fourni par des factors, établissements spécialisés, dont un certain nombre sont filiales de banque.



Ces factors ont une connaissance fine des secteurs d'activité dans lesquels sont réalisées les opérations de leurs clients, en France et à l'international.

L'AFFACTURAGE : UN BOUQUET DE SERVICES AUX ENTREPRISES



Bénéficier d'un financement de leurs besoins de trésorerie, de façon alternative ou complémentaire au crédit bancaire classique



Externaliser la gestion de leur poste clients (gestion des règlements, recouvrement...), pour se concentrer sur leur cœur de métier



Réduire les délais de paiement



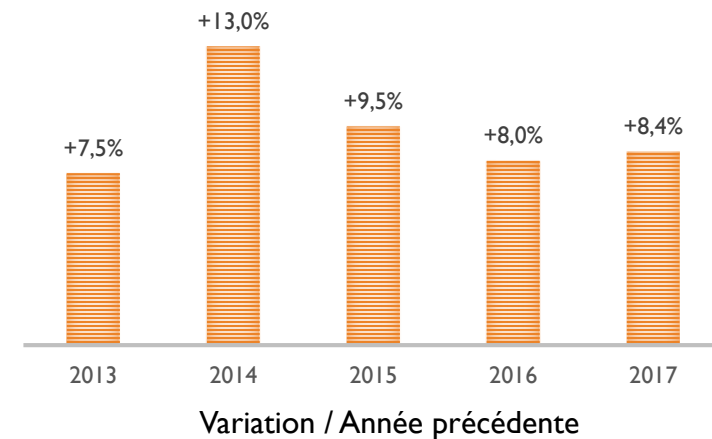
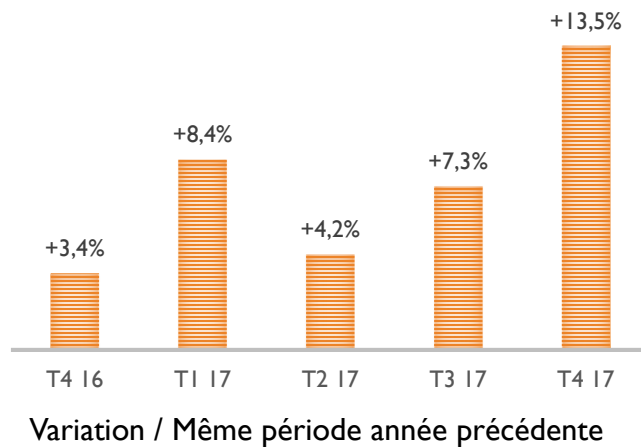
Couvrir le risque d'impayés

L'AFFACTURAGE EN 2017: UNE CROISSANCE ENCORE SIGNIFICATIVE

- Niveau de montant de créances prises en charge record : 290,8 milliards d'euros
- Un taux de croissance légèrement supérieur à celui de 2016 (+8%)

2017
+8,4%
290,8 Mds € de créances prises en charge

Montant des créances prises en charge dans le cadre d'un contrat d'affacturage



L'AFFACTURAGE EN 2017: UNE CROISSANCE BOOSTÉE PAR L'INTERNATIONAL

- L'activité à l'international se développe plus rapidement que les opérations réalisées sur le plan domestique. En 2017:

2017
+8,4%
290,8 Mds € de créances prises en charge



LES BONS RÉSULTATS DU MARCHÉ FRANÇAIS ET EUROPÉEN*

UNE SOLUTION DE
FINANCEMENT

POUR **43 000**

ENTREPRISES FRANÇAISES



DONT 90% DE TPE/PME

MARCHE EUROPEEN : **2/3**
DU MARCHÉ MONDIAL



FRANCE : **2^{EME}** RANG EN
EUROPE / **3^{EME}** RANG MONDIAL



* Chiffres 2016

AFFACTURAGE : LES ENJEUX

GAGNER EN LISIBILITÉ ET EN ATTRACTIVITÉ

Forfait TPE



Les factors français sont les seuls en Europe à avoir développé une offre pour les TPE. Ils ont multiplié ces dernières années des produits dits "au forfait", plus simples, lisibles et attractifs.

Glossaire



L'ASF a conduit des travaux de simplification et d'harmonisation des libellés de coûts en vue d'établir un glossaire des frais liés aux prestations d'affacturage. Ce glossaire, œuvre de pédagogie auprès des responsables des TPE, va permettre d'améliorer encore le taux de pénétration de l'affacturage auprès de ces dernières.

Récapitulatif des frais



Un récapitulatif des frais permettant d'agrèger les frais payés annuellement est mis à disposition des TPE. Ce service, qui existe déjà chez certains affactureurs, sera généralisé au plus tard en juillet 2018

AFFACTURAGE : LES ENJEUX

RESTER COMPÉTITIF ET SE DÉVELOPPER DAVANTAGE:

Les facteurs français sont tous agréés et supervisés, contrairement à un grand nombre de leurs homologues européens. L'ASF est par conséquent très attentive aux questions d'égalité de concurrence en Europe (négociations sur le NSFR, Anacredit, shadow banking, Brexit,...) mais aussi en France avec l'émergence de nouveaux acteurs (fintechs, fonds de prêts...).

L'affacturage n'est pas qu'un financement, c'est un bouquet de services (recouvrement, assurance,...). Le déploiement de l'affacturage implique la possibilité pour les facteurs d'ajuster le prix du produit, qui n'est pas standard, aux spécificités de chaque client (« pricing » du risque).

L'ASF souhaite que les pouvoirs publics encouragent le développement de l'affacturage en accompagnant les activités à l'export des PME françaises (propositions dans le cadre du PACTE de Bruno le Maire).

4. LES SOCIÉTÉS DE CAUTION : UN OUTIL DE SOUTIEN DE FINANCEMENT DE PROJET ET DE SÉCURISATION DES TRANSACTIONS



Pour les particuliers : la caution répond au besoin de garantie du prêteur (crédits immobiliers) et apporte une solution simple pour l'emprunteur.

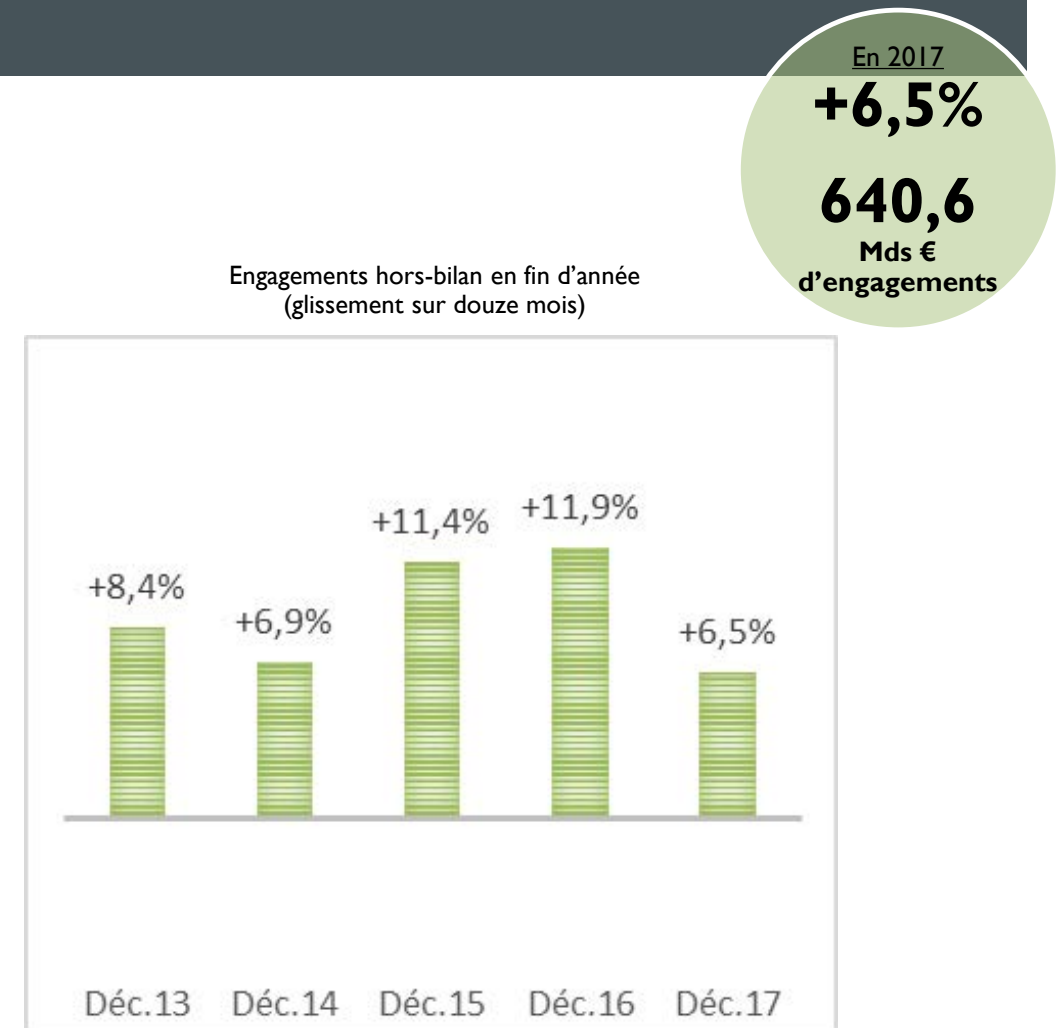
Pour les entreprises, la caution sécurise leur environnement en facilitant leur accès au crédit (de trésorerie ou d'investissement) par un partage du risque avec le prêteur, ou en garantissant un paiement, la restitution de fonds ou une obligation de faire, rassurant ainsi les partenaires de l'entreprise (clients, fournisseurs, sous-traitants...).



La caution est obligatoire pour l'exercice de certaines professions réglementées (garantie de fonds du public, d'achèvement de la construction d'habitations, des sommes dues à l'URSSAF...).

LES SOCIÉTÉS DE CAUTION EN 2017 : LA HAUSSE RALENTIE

- Après deux années consécutives d'une hausse à deux chiffres, le rythme de croissance de l'activité des sociétés de caution ralentit : à fin décembre 2017, la progression des engagements hors-bilan était de **+6,5%** en glissement annuel (après +11,9% à fin 2016).
- Le montant de ces engagements s'élève à cette date à **640,6 Mds d'euros**, dont les garanties délivrées en couverture de crédits destinés aux particuliers constituent la plus grande partie.

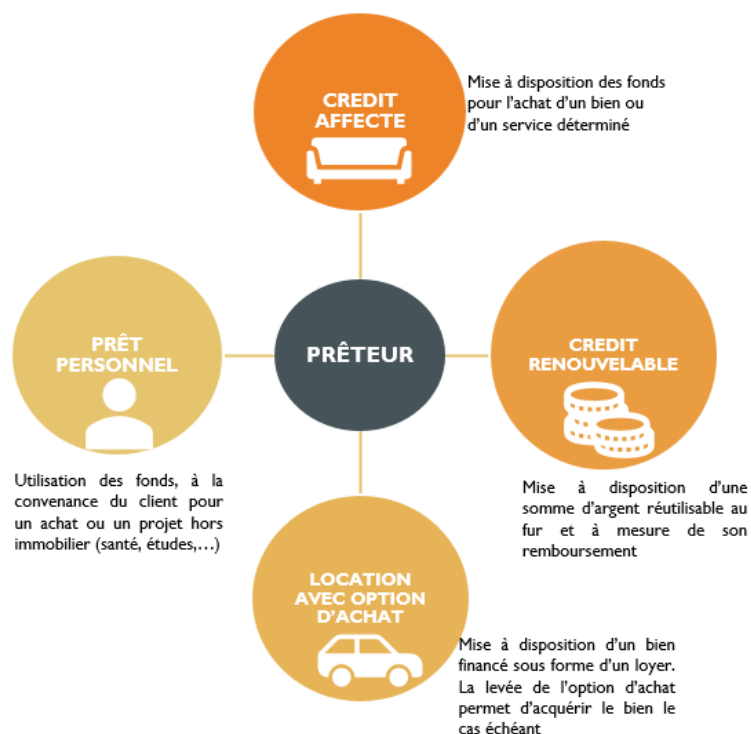


LA CAUTION : UN OUTIL À PRÉSERVER



- Vigilance sur le *level playing field* au niveau européen, où cohabitent des environnements réglementaires divergents.
- Pas de surcharge réglementaire de la « caution immobilière » à la française par rapport au crédit hypothécaire plus répandu : les accords de Bâle III vont dans ce sens positif.

5. LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION : UN OUTIL RÉGULÉ AU SERVICE DES MÉNAGES



CHAQUE CATÉGORIE DE CRÉDIT À LA CONSOMMATION RÉPOND À UN BESOIN SPÉCIFIQUE

- Les crédits sont distribués :
 - soit directement par les établissements spécialisés eux-mêmes (prêt personnel notamment)
 - soit par l'intermédiaire de réseaux de commerçants sur le lieu de vente.
- Les sociétés adhérentes de l'ASF représentent près de 50% du marché du crédit à la consommation. Ce sont principalement des filiales de grands groupes de la distribution, de l'automobile ou du secteur bancaire

LE CRÉDIT A LA CONSOMMATION EN 2017 : LE REDRESSEMENT SE POURSUIT....

- Avec une progression de +4,4%, l'année 2017 est la 3^{ème} année consécutive de croissance nette du crédit à la consommation : le marché confirme une reprise, tirée par la LOA automobile
- La production de 2017 (40,9 Mds d'euros) ressort inférieure de -9% à celle de 2007, année d'avant-crise.

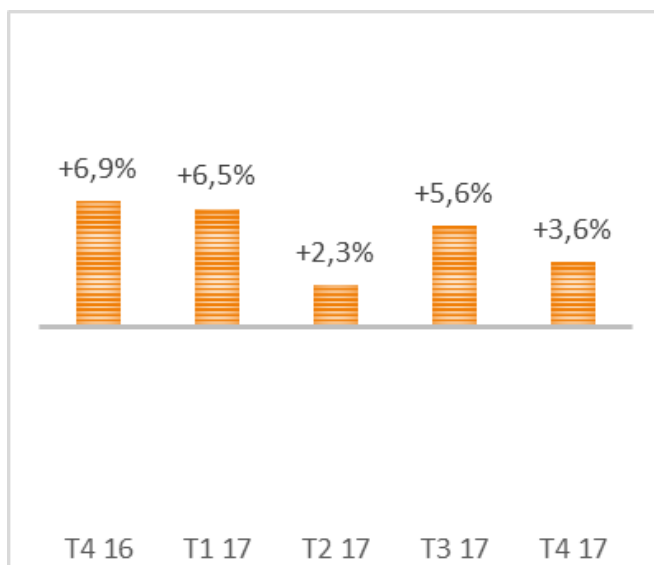
2017

+4,4%

40,9 Mds €
de production

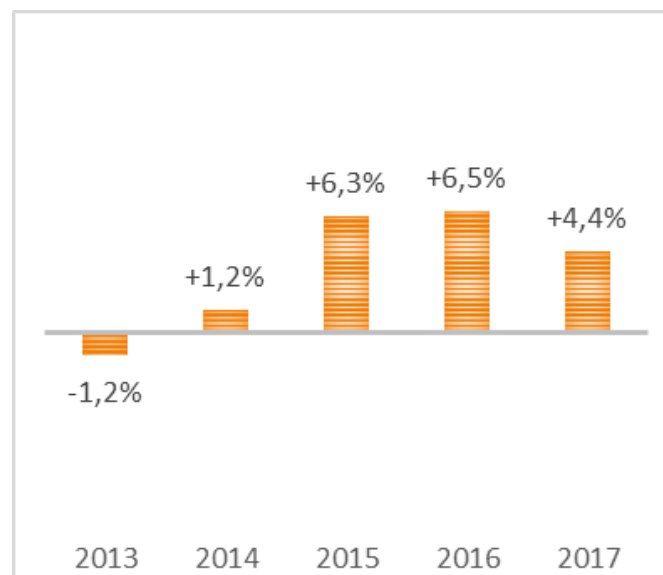
Production trimestrielle en 2017

Variation / Même période année précédente



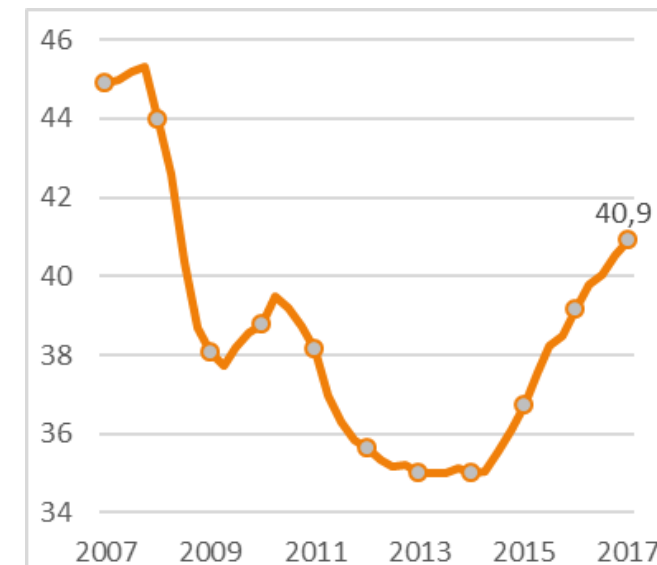
Production annuelle

Variation / Année précédente



Total de la production

de crédit à la consommation des établissements spécialisés
(en Mds €)



LES ENJEUX DU CRÉDIT À LA CONSOMMATION : PRÉSERVER SON RÔLE DANS L'ÉCONOMIE

Le crédit à la consommation a un rôle essentiel dans l'économie française:



- ❑ **7%** du PIB
- ❑ **3** voitures neuves sur **4** et **1** voiture d'occasion sur **2** sont financées à crédit
- ❑ **25%** des ventes de la distribution
- ❑ **27%** des ménages ont un crédit à la consommation

... DANS UN MARCHÉ PROFONDÉMENT TRANSFORMÉ

- Après une activité législative intense (11 lois en 10 ans), la structure du marché du crédit à la consommation a été lourdement affectée, notamment par les lois Lagarde et Hamon:
 - Le crédit renouvelable (dont la part a baissé de 41% en 2009 à 25% en 2017) est maintenant recentré sur des usages bien définis (gestion du budget et petits achats répétitifs de faible montant)
- Le secteur est en pleine mutation avec la percée de nouveaux acteurs moins régulés (Fintech, agrégateurs...)
- Le secteur est confronté à des défis technologiques et structurels inédits :
 - Recours croissant aux canaux de distribution digitaux : une réponse au besoin de rapidité et de fluidité des clients
 - Evolution des modes de consommation avec le glissement du financement de la propriété vers celui de l'usage

LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION PAR CATÉGORIE: LE PRÊT PERSONNEL, TOUJOURS EN TÊTE



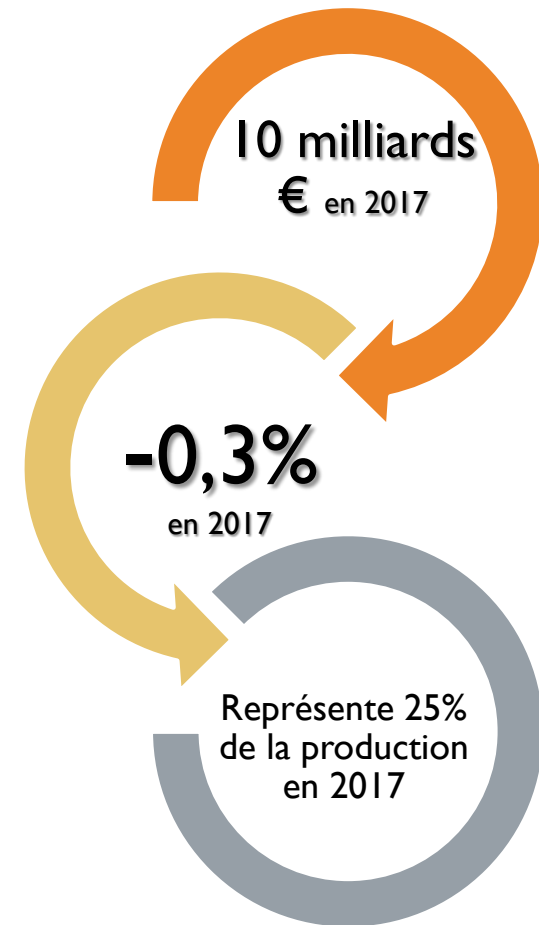
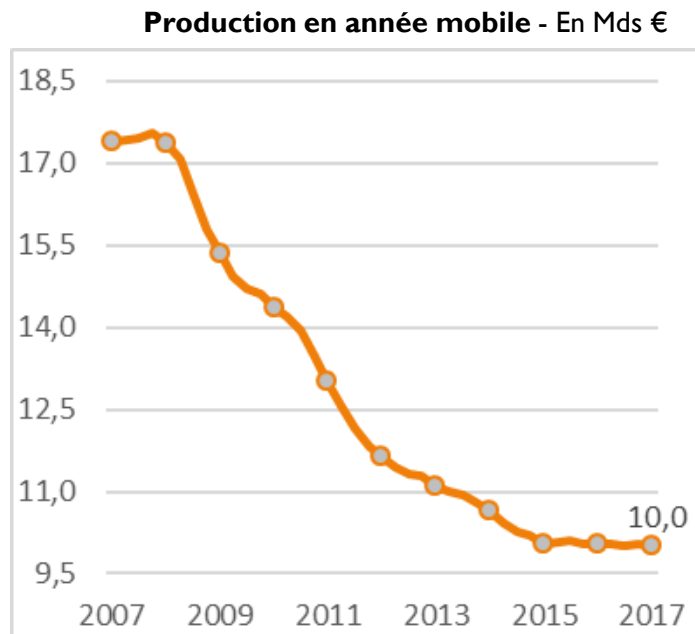
13,5 milliards
d'euros sur l'année
2017

+0,3%
sur l'année
2017

33 % du total
de la production :
1^{er} produit de
financement des
établissements
spécialisés en crédit
à la consommation

LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION PAR CATÉGORIE : LE CRÉDIT RENOUVELABLE SE STABILISE

- Pour la 2^{ème} année consécutive, le secteur se stabilise après une chute quasi-continue depuis l'automne 2008 (-43 % depuis).
- La part de ces opérations continue de décroître dans le total de la production : de 41% en 2009 à 25% en 2017.



LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION PAR CATÉGORIE :

LE BOOM DE LA LOA DANS LE TOTAL DES FINANCEMENTS D'AUTOMOBILES NEUVES



- La bonne santé du marché automobile en 2017 contribue au résultat du secteur des financements de voitures neuves (par crédit affectés et LOA) auprès des particuliers :
 - +13% en 2017
 - 8,5 Mds d'euros en 2017
- La LOA a été privilégiée par les consommateurs au détriment du crédit affecté :
 - la part de la LOA dans ces financements est passée de 42% en 2013 à 73% en 2017
 - la LOA a progressé de + 25,7% en 2017
- Les principaux avantages de la LOA pour le consommateur sont un budget lissé, des dépenses lisibles et une offre de services complémentaires.

LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION PAR CATEGORIE:
LES FINANCEMENTS DES BIENS D'ÉQUIPEMENTS DU FOYER PARTICIPENT À LA BONNE SANTÉ
DU SECTEUR



3 milliards
d'euros financés par
crédits affectés en 2017

+3,6 %

En 2017

L'ÉDUCATION FINANCIÈRE POUR LUTTER CONTRE LE SURENDETTEMENT

Pour lutter contre le surendettement, l'information est fondamentale :

L'ASF participe activement à la stratégie nationale d'éducation financière (membre de l'IEFP, groupe de travail à la Banque de France, édition de livrets pédagogiques en partenariat avec les associations de consommateurs).

Certains adhérents participent à l'expérimentation de réseaux de points d'accueil et d'orientation ouverts à tous (Points Conseil Budget) qui a débuté en 2016.

- Le surendettement est à la baisse : baisse de 21% des dossiers des primo déposants entre 2009 et 2016.
- 37,6 % de dettes de consommation dans la part des dettes financières des dossiers de surendettement recevables en septembre 2017, contre 50,1 % en septembre 2013.
- Parmi ces dettes de consommation, la part du crédit renouvelable est en constante diminution : 19,3% en septembre 2017 contre 28,6% en septembre 2013.



UN CONTEXTE EUROPÉEN MOUVANT



- ❑ L'activité législative est intense également au niveau européen, une pause est nécessaire.
- ❑ Plan d'action de la Commission sur les services financiers de détail:
 - Standardiser les critères d'analyse de solvabilité porte le risque de l'exclusion du crédit de certains clients.
 - Le partage de fichiers de crédit n'est pas suffisant pour faciliter le développement du crédit transfrontière.
- ❑ Risque de nouveaux bouleversements structurels avec la perspective d'un provisionnement additionnel pour les NPL, Non Performing loans (créances douteuses).

6. LES PRESTATAIRES DE SERVICES D'INVESTISSEMENT (PSI) : DES ACTEURS AU SERVICE DU FINANCEMENT DES ENTREPRISES

Il s'agit d'établissements de crédit spécialisés, d'entreprises d'investissement et de sociétés de gestion délivrant des services d'investissement (ensemble des métiers relatifs aux titres et autres instruments financiers : actions, obligations, parts d'OPCVM,...) ainsi que des organismes de titrisation (arrangeurs).

50 PSI sont membres de l'ASF dont :

3 organismes de titrisation représentant près de 60% des opérations gérées en France

Les principaux originateurs français d'opérations de titrisation sont spécialisés en crédit à la consommation, crédit automobile, leasing et affacturage.

LES PRESTATAIRES DE SERVICES D'INVESTISSEMENT : DES ACTEURS ESSENTIELS DE LA CROISSANCE

Les PSI drainent l'épargne des ménages et des investisseurs vers le financement des entreprises (dont les PME). A cette fin:

L'ASF est attentive aux travaux européens en faveur d'une relance de la titrisation de haute qualité, de nature à alléger les bilans bancaires pour maintenir une capacité élevée à financer l'économie.

Les PSI de l'ASF sont force de proposition dans le cadre du PACTE, et prônent notamment un déplafonnement des PEA et PEA-PME, produits simples et reconnus par le grand public.

Les PSI déplorent la complexité des réglementations MIF et PRIIPS, qui va à l'encontre des objectifs du PACTE de drainer l'épargne vers les PME et ETI.

Les PSI sont vigilants sur l'enjeu du Brexit pour la Place financière de Paris.

LES GRANDS DÉFIS À VENIR

Disposer d'un cadre **STABLE** et **ADAPTÉ** aux métiers spécialisés dans un

environnement en pleine **MUTATION**

afin de **contribuer** au mieux à la **CROISSANCE** française

UN ENVIRONNEMENT EN PLEINE MUTATION



LE BREXIT : un enjeu majeur car les adhérents de l'ASF sont des acteurs pan-européens, avec l'exigence forte d'une égalité de concurrence.



UNE RÉVOLUTION NUMÉRIQUE: l'ASF prend pleinement la mesure des nouveaux risques et enjeux spécifiquement liés aux offres digitales en matière de protection du consommateur et des données personnelles, de cybersécurité, de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme. Dans ce contexte de digitalisation, l'ASF est **attentive au traitement de la Fintech**. Selon l'EBA (rapport publié en août 2017), 50% des établissements de la Fintech ne sont pas soumis à la réglementation européenne.



La montée en puissance de la **FINANCE VERTE** : la France doit conserver sa place de leader de ce phénomène mondial

LA NÉCESSITÉ D'AVOIR UN CADRE STABLE ET ADAPTÉ

L'ASF souligne la **nécessité d'un cadre stable et adapté** pour l'exercice de ses activités de financement de l'économie. Dans un environnement en mutation, l'ASF demande que soit garanti un **level playing field** en France et en Europe.



Au niveau européen, l'ASF demande une meilleure prise en compte des métiers spécialisés dans les chantiers prudentiels, notamment dans la **transcription à venir des standards de Bâle III** dans la législation européenne, avec une large application du **principe de proportionnalité** en fonction de la taille des établissements et du profil de risque des activités.



Au niveau national, pour que la reprise soit confortée, **l'ASF maintient sa demande** aux pouvoirs publics, français et européens, **d'une pause réglementaire** pour stabiliser les contraintes juridiques, prudentielles et opérationnelles qui encadrent les activités.

Ces conditions sont essentielles pour préserver notre écosystème qui irrigue l'ensemble de l'économie française et européenne.

CONTRIBUER À LA CROISSANCE NOTAMMENT PAR LE FINANCEMENT DES TPE/PME

Pour encore mieux financer les entreprises, et ainsi soutenir la croissance, **l'ASF est force de proposition dans le cadre du PACTE** de Bruno Le Maire. L'ASF organise le 13 mars les **2èmes rencontres sur le financement des TPE-PME « Un enjeu au cœur de la transformation de l'économie »**

AFFACTURAGE

Encourager le recours à l'affacturage pour soutenir le développement international des entreprises françaises

CESSION-BAIL

Relancer l'activité de cession-bail immobilière par l'étalement de la taxe sur la plus-value de cession sur la durée du contrat en cas de montage d'une opération de cession bail d'immeuble à usage professionnel

CREDIT-BAIL

Développer le recours des TPE/PME au crédit-bail pour favoriser leur transition énergétique

PSI

Déplafonner les PEA et PEA-PME

2^{ES} RENCONTRES SUR LE FINANCEMENT DES TPE-PME

MARDI 13 MARS 2018

Maison de la Chimie (Paris 7^e)



**Un enjeu au cœur
de la transformation
de l'économie**

Organisées par :

ASF
ASSOCIATION FRANÇAISE
DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES

cpme
CONFÉDÉRATION DES PME

Merci de votre attention

Retrouvez toute l'actualité des métiers de financement spécialisé sur :

Le site : www.asf-france.fr



[@Association_ASF](https://twitter.com/Association_ASF)



ASF

ASSOCIATION FRANÇAISE
DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES